

Plainte contre un avocat et l'ordre

Par Airge, le 15/09/2016 à 08:49

Bonjour,

Je cherche un avocat pour porter plainte contre un avocat et l'ordre des avocats. L'avocat peut se trouver n'importe où en France.

Je vous remercie par avance.

Par youris, le 15/09/2016 à 10:01

bonjour,

une plainte se dépose à la gendarmerie ou dans un commissariat de police pour une infraction supposée au code pénal.

vous n'avez pas besoin d'avocat pour déposer une plainte. salutationq

Par Airge, le 15/09/2016 à 10:27

Merci pour votre réponse et vous avez raison, mais une plainte déposé par un avocat est rarement (ou jamais ?) classée sans suite les plaintes déposées par les particuliers très souvent.

Par Visiteur, le 15/09/2016 à 11:16

Bonjour,

oui mais la personne "lésée" c'est vous !? pas l'avocat ! pourquoi irait il porter plainte ? contre un confrère ? je ne suis même pas certain de la légalité de cette manip !

Par youris, le 15/09/2016 à 11:20

selon un principe de droit français "nul ne plaide pas procureur" donc il appartient à la victime

de déposer elle-même sa plainte avec, éventuellement l'aide de son avocat.

Par alain38, le 19/09/2016 à 19:39

Bonjour Airge, Quel est le motif de cette éventuelle plainte ? Aviez-vous signé une convention d'honoraire ? Pourquoi l'ordre des avocats ? Merci

Par adeline juste, le 25/05/2017 à 16:12

que donne votre affaire?

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !

Merci.